

# **CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE: EXERCER LA MISSION DE FORMATEUR EN ENTREPRISE**

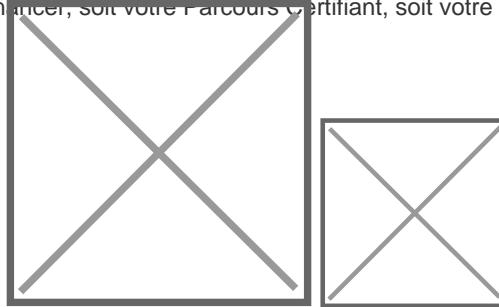
## En résumé

Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le [Certificat de Compétences en Entreprise](#) (CCE) est aujourd'hui recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE

COMPETENCES. RS5365: [Consulter la fiche ici](#)

La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation.

La certification est éligible au CPF. Vous pourrez ainsi financer, soit votre Parcours Certifiant, soit votre portefeuille de preuves mais aussi l'examen de certification.



Sa reconnaissance est nationale et a une durée illimitée.

CCI France Réseau CCE <https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce>

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation de formateur CPF.](#)

## Objectifs

La certification repose sur les domaines de compétences :

1. Identification des besoins de compétences de l'entreprise,
2. Préparation d'une action de formation interne,
3. Animation des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise,
4. Suivi et évaluation des acquis des stagiaires /salariés de l'entreprise.

## Programme

### Référentiel d'évaluation

#### 1 – Identification des besoins de compétences de l'entreprise

- Analyser une demande de formation interne à l'entreprise en identifiant l'origine de celle-ci, les finalités visées, les problèmes que la formation doit contribuer à résoudre et les caractéristiques des publics cibles.
- Recueillir des informations complémentaires en analysant les postes de travail concernés et en questionnant les populations ciblées afin d'identifier le périmètre de la réponse formation à apporter.
- Analyser les données recueillies afin de déterminer les champs de compétences devant faire l'objet de la formation au regard des activités professionnelles à réaliser, des problèmes à résoudre et des orientations définies par l'entreprise.
- Valider auprès de la direction de l'entreprise, les champs de compétences à faire acquérir ou développer par la formation, en analysant avec elle les contraintes et moyens à prendre en compte (durée – planning de réalisation – nombre de stagiaires – coût) au regard des finalités visées.

#### 2 – Préparation d'une action de formation interne

- Décliner les champs de compétences en compétences et capacités à mobiliser pour la réalisation des activités professionnelles et/ou pour la résolution des problèmes identifiés lors de la phase d'étude des besoins.
- Sélectionner les compétences et capacités visées par la formation au regard des orientations de l'entreprise et des contraintes temporelles (durée et délai) à respecter, en évaluant les temps d'apprentissage nécessaires à leur acquisition ou à leur développement.

Code RNCP / RS

RS5365

Référence

FDCLQ-0000-CCEEMF-01

- Structurer l'action de formation, en définissant les objectifs à atteindre et leur progression et en choisissant les modes, outils et supports de formation adaptés aux caractéristiques des professionnels cibles et aux objectifs visés
- Définir les modalités de suivi et d'évaluation des acquis des stagiaires, en veillant à la cohérence des situations et des supports choisis au regard des compétences et capacités à évaluer.
- Elaborer la stratégie pédagogique à mettre en œuvre en veillant à son adéquation avec les objectifs à atteindre et les caractéristiques des publics en formation.

### **3 – Animation des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise**

- Présenter, à chacune des étapes de la formation, son organisation, les objectifs et méthodes pédagogiques, de même que les règles de fonctionnement en groupe afin de favoriser l'implication des participants.
- Mettre en œuvre différentes techniques d'animation en veillant à favoriser la production des participants et en vérifiant leur niveau de compréhension à chacune des étapes du travail.
- Alterner différentes méthodes pédagogiques afin de favoriser la concentration et de soutenir l'implication et l'intérêt des stagiaires.
- Gérer la prise de parole et les interrelations au sein du groupe en mettant en œuvre une fonction de médiation, notamment en cas de situation problème.

### **4 – Suivi et évaluation des acquis des stagiaires /salariés de l'entreprise**

- Analyser les productions effectuées par les stagiaires aux étapes clefs de la formation en identifiant la progression des apprentissages effectués, tant à un niveau individuel que collectif, afin d'ajuster son approche pédagogique en conséquence.
- Mettre en œuvre les modalités d'évaluation des acquis des stagiaires, en veillant aux conditions à réunir, en sélectionnant les situations adaptées et en utilisant les outils et supports définis, afin de respecter le protocole validé avec la direction.
- Evaluer les acquis des stagiaires au regard des objectifs visés, en analysant leurs productions et en respectant les critères définis afin de produire une appréciation objectivée et argumentée.
- Evaluer la réussite de l'action de formation, en exploitant et en analysant les remarques produites par les stagiaires lors de l'évaluation à chaud, afin d'identifier les ajustements ou adaptations nécessaires au dispositif, d'en esquisser les éventuels prolongements et d'établir le bilan qualitatif à destination du commanditaire.



## **Méthodes pédagogiques**

- Echanges préalables pour expliquer le dispositif, valider votre projet professionnel et construire votre parcours de formation.



## **Intervenants**

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.  
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



## **Évaluation**

Obtention du certificat : 80% des critères du référentiel doivent être validés.

Instance de certification : CCI France.